



**SEPTIEME REUNION DU GROUPE DES SAGES
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
9-10 NOVEMBRE 2009**

COMMUNIQUE

1. Le Groupe des Sages, créé conformément à l'article 11 du Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), avec pour mandat de venir en appui aux efforts du CPS et du Président de la Commission, en particulier dans le domaine de la prévention des conflits, a tenu sa 7^{ème} réunion, au siège de la Commission de l'Union africaine à Addis-Abebba, Éthiopie, les 9 et 10 novembre 2009, sous la présidence de Son Excellence M. Ahmed Ben Bella, Président du Groupe. La réunion a été ouverte par le Président du Groupe, SEM. Ahmed Ben Bella, et le Commissaire de l'UA à la paix et à la sécurité, l'Ambassadeur Ramtane Lamamra.

2. Le Groupe a appris, avec une grande tristesse, le décès subit de l'époux de l'un de ses membres, Mme Elisabeth Pognon. Le Groupe a présenté ses plus sincères condoléances à Mme Pognon et à sa famille, et a prié pour le repos de l'âme du défunt.

3. Étaient présents à la séance d'ouverture, les représentants de la Libye, pays assurant la présidence en exercice de l'UA, et le Rwanda, pays assurant la présidence du CPS pour le mois de novembre 2009, ainsi que des représentants de l'Union européenne (UE), de l'Italie, de l'Espagne et du Japon, pays et institutions partenaires.

4. Dans son exposé, le Président Ahmed Ben Bella a présenté les activités entreprises par le Groupe au cours de l'année 2009. Il a en particulier souligné l'adoption par la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement du rapport du Groupe et de ses recommandations sur les conflits liés aux élections. Il a indiqué que le Secrétariat du Groupe, en liaison avec le Département des affaires politiques, a élaboré un plan d'action visant à mettre en œuvre les recommandations contenues dans ce rapport.

5. Dans son allocution, l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, a fait le point des situations de conflit en Afrique et les défis auxquels le Groupe des Sages fera face dans l'année à venir. Le Commissaire a également félicité le Groupe pour son excellent rapport sur les conflits liés aux élections, ainsi que pour ses travaux sur l'impunité, la justice et la réconciliation.

6. L'ordre du jour de la réunion du Groupe a porté sur cinq points essentiels: (i) l'examen des résultats et des recommandations de l'Atelier sur l'impunité, la justice et la réconciliation nationale, qui s'est tenu à Monrovia, Libéria, les 28 et 29 mai 2009, sur la base d'un rapport élaboré par une équipe de consultants et en relation avec le Dr. Francis Deng, Conseiller spécial du

Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du génocide, (ii) l'examen du plan d'action pour la mise en œuvre de son rapport sur les conflits liés aux élections, (iii) la revue de l'état de la paix et de la sécurité en Afrique et examen des mesures à prendre par le Groupe en appui aux efforts en cours pour la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité, et (iv) l'examen du programme de travail pour l'année 2010, y compris l'identification du troisième thème de réflexion.

I. EN CE QUI CONCERNE LA REFLEXION THEMATIQUE DU GROUPE DES SAGES SUR L'IMPUNITÉ, LA JUSTICE ET LA RECONCILIATION NATIONALE

7. Le Groupe a félicité l'équipe de consultants pour le travail accompli à ce jour, et s'est déclaré satisfait du bon déroulement de l'atelier de Monrovia. Le Groupe a réaffirmé de manière ferme que l'Afrique est contre l'impunité et à cet égard, s'est réjoui des recommandations précises, réalistes, formulées par les experts conformément à l'Acte constitutif de l'UA. Par ailleurs, le Groupe s'engage à sensibiliser l'opinion publique africaine sur les engagements pris par les gouvernements nationaux sur cette question.

8. Il a été souligné que la justice devrait toujours rattraper les auteurs des crimes et ne saurait en aucun cas être sélective.

9. Le Groupe des Sages a également exprimé sa gratitude au Dr. Francis Deng, qui dans son allocution au Groupe, a apporté une contribution appréciable, en particulier sur son cadre d'analyse et de prévention du crime de génocide, qui mériterait d'être examiné par l'UA. M. Deng a également exprimé la disponibilité de son bureau à collaborer avec l'UA dans ce domaine.

10. Le Groupe a conclu que l'impunité pourrait être évitée si les Gouvernements et les autres parties étaient approchés de manière constructive. À cet égard, le Darfour constitue une bonne illustration de la démarche de l'UA qui a pris les précautions nécessaires pour engager le dialogue avec les parties concernées par le biais du Groupe de haut niveau de l'UA sur le Darfour (GUAD).

11. Le Groupe a suivi un exposé sur le rapport et les recommandations du GUAD, présenté à la réunion du CPS au niveau des chefs d'Etats et de gouvernements tenue à Abuja le 29 octobre 2009. Il a à cet égard souligné que ce rapport offre une opportunité unique et globale pour résoudre les problèmes du Soudan en faisant de Khartoum le centre du processus.

12. Le Groupe a également suivi une communication du Conseiller juridique de la Commission sur le rapport et les recommandations de la réunion des Experts et des Ministres sur le Statut de Rome de la CPI, tenue du 3 au 6 novembre 2009, à Addis Abéba.

13. Le Groupe est convenu qu'il tiendra compte, dans son rapport sur l'impunité, la justice et la réconciliation, des communications faites à la présente réunion, avant de le soumettre à la session ordinaire de la Conférence de l'Union prévue en juillet 2010.

II. EN CE QUI CONCERNE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA REFLEXION SUR LE THÈME DES CONFLITS LIES AUX ELECTIONS

14. Sur la base du rapport intérimaire présenté par le Département des

affaires politiques, le Président du Groupe a demandé à son Secrétariat, en relation avec ce Département, d'achever l'élaboration du plan d'action sur la mise en œuvre de ses recommandations contenues dans le rapport sur les conflits liés aux élections.

III. REVUE DE L'ETAT DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

15. Sur la base de l'exposé détaillé fourni par le Commissaire à la paix et à la sécurité, le Groupe a examiné l'état de la paix et de la sécurité sur le continent. Tout en se félicitant des progrès accomplis dans le règlement de certaines crises, le Groupe a exprimé sa profonde préoccupation face à la persistance des conflits et de la violence dans plusieurs parties de l'Afrique.

16. Le Groupe a encouragé le CPS et le Président de la Commission à poursuivre et intensifier leurs efforts en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique. Le Groupe s'est félicité de leur engagement politique qui a permis la tenue d'élections en Mauritanie, et la conduite des négociations entre les parties prenantes malgaches qui ont abouti à la conclusion de L'Acte additionnel d'Addis Abéba à la Charte de Transition pour Madagascar.

17. Le Groupe a, toutefois, exprimé sa très vive préoccupation face à la situation en Somalie et a exhorté le Conseil de sécurité de l'ONU à assumer sa pleine responsabilité.

18. Le Groupe a, en outre, fermement condamné les massacres et les actes de violence perpétrés en Guinée lors de événements du 28 septembre 2009, et s'est félicité des mesures prises par le CPS en appui à celles de la CEDEAO, y compris concernant la mise en place d'une commission d'enquête internationale.

IV. PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE DES SAGES POUR L'ANNEE 2010

19. Le Groupe a procédé à un échange de vues sur son programme de travail pour le reste de l'année et pour l'année 2010. Il a approuvé les missions que ses membres effectueront dans diverses parties du continent, en appui aux efforts du Président de la Commission en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique. Le Groupe a exprimé son plein engagement à contribuer activement à la réalisation des objectifs de l'année «2010: Année de la paix et la sécurité en Afrique».

20. Le Groupe a, en outre, décidé de consacrer sa réflexion thématique pour l'année 2010 au problème des femmes et des enfants dans les conflits armés. Ce choix a été dicté par les données empiriques accumulées au fil des décennies, qui confirment que les femmes et les enfants sont les plus affectés par la montée de la violence lors d'une rupture de l'ordre social et de l'état de droit. Les femmes sont souvent victimes de violences sexuelles; elles deviennent chefs de famille et sont également déplacées, réfugiées dans des camps déshumanisés. Dans ce contexte, le Groupe a réitéré son engagement vis-à-vis des objectifs de la résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité de l'ONU.

21. Comme cela a été le cas pour les précédentes réflexions thématiques sur les conflits liés aux élections et sur l'impunité, le Groupe a demandé à la Commission d'élaborer un rapport et d'organiser un atelier sur le thème retenu.

Dans cet exercice, le Groupe s'efforcera de compléter et d'élargir les efforts de l'UA et de la communauté internationale.

V. PROCHAINE REUNION DU GROUPE

22. Le Groupe est convenu de tenir sa prochaine réunion en février-mars 2010 pour examiner l'état d'avancement de son programme et évaluer les résultats des missions qui seront effectuées par ses membres dans le cadre des efforts de prévention des conflits. Le Groupe envisage également, au cours de la même réunion, de finaliser l'examen de son rapport sur l'Impunité, la Justice et la Réconciliation.

Addis Abéba, 10 Novembre 2009